

Enfin, c'est encore ce sculpteur qui exécuta, sur les dessins de sa composition, le monument à la mémoire des abbeses Anne et Antoinette dont nous avons parlé et qui aurait été placé contre le mur « entre les deux pilastres au-dessus du grand degré. »

Nous ne nous sommes pas exactement rendu compte de ce que l'on voulait dire ainsi (1).

C'est en 1687 que Marc Chabry apparaît dans les travaux du monastère. Il fut chargé, comme nous l'avons dit, de faire deux statues de cinq pieds et demi représentant une Minerve et une Concorde placées sur des piédestaux, lesquelles rentraient dans la décoration en forme de parterre qui avait été établie à cette époque dans la cour centrale. Ces deux statues lui furent payées cent soixante-cinq livres (on ne dit pas si c'est pour une ou pour les deux) pour l'exécution seulement; la pierre fut fournie par le monastère. En même temps, Chabry devait fournir quatre piédestaux et de plus la bordure du bassin central « en choïn de Savoye, jaspé comme les colonnes qui sont à un des pavillons du dit monastère (2). »

Nous ne savons qui exécuta les deux autres figures nécessaires pour l'emploi des deux autres piédestaux; peut-être que l'abbesse possédait déjà deux statues qu'elle employa à cette décoration.

Pierre-Louis Cretey, peintre à Lyon, passa un prix-fait « de main privée » le 29 août 1684 pour les cinq tableaux du réfectoire (3).

Le même reçut, le 16 février 1686, 242 livres pour « deux tableaux de saint Pierre qu'il a painct.... dont

(1) Registre des actes Vernon, H. 4171, 12 août 1708.

(2) Registre des actes Rougeault, H. 4139, f° 168 v°.

(3) Registre des actes Rougeault, H. 4129, f° 58 v°.